

RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Vous croyez avoir droit à une reconnaissance des acquis puisque vous avez :

- suivi des cours à l'UQAR dans un programme complété;
- suivi des cours dans un autre établissement universitaire;
- suivi des cours techniques dans un établissement collégial;
- acquis de l'expérience professionnelle pertinente à votre champ d'études.

Si vous remplissez l'une des conditions énumérées ci-dessus, vous devez :

- ① lire attentivement et remplir le formulaire ci-joint;
- ② fournir tous les documents officiels exigés pour l'étude de votre dossier (voir formulaire).

Vous devez retourner votre formulaire dûment rempli au Registrariat :

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
Registrariat - Reconnaissance des acquis
300, allée des Ursulines, C. P. 3300, succ. A
Rimouski (Québec) G5L 3A1, CANADA**

ou

acquis@uqar.ca

S.V.P., n'oubliez pas d'expédier tous les documents exigés, si ce n'est déjà fait (relevé de notes officiel et autre). Pour des précisions sur les cours pouvant conduire à une reconnaissance des acquis, veuillez communiquer avec votre responsable de programme. Pour des informations générales relatives au processus de reconnaissance des acquis, veuillez communiquer avec le Registrariat au 418 724-1433 ou au 1 800 511-3382, poste 1433.

Ce formulaire s'adresse à la personne inscrite dans un programme à l'UQAR qui possède la formation et les connaissances requises pouvant donner lieu à une reconnaissance des acquis. Il est recommandé de communiquer avec votre responsable de programme afin d'obtenir les informations nécessaires pour dresser la liste des cours visés par votre demande.

IDENTIFICATION

Code permanent _____

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Trimestre d'admission _____

Programme d'études _____

ACQUIS ANTÉRIEURS

1. **Cours réussi(s) à l'UQAR**
Préciser au verso le(s) cours que vous désirez voir reconnaître dans votre programme.

Le résultat de chaque cours accordé par reconnaissance des acquis doit être égal ou supérieur à 2,0 / 4,3 pour les cours du 1er cycle et à B pour les cours des cycles supérieurs.
 2. **Cours réussi(s) dans un autre établissement universitaire**
Joindre la description officielle du ou des cours et nous faire parvenir, par l'intermédiaire du Bureau du registraire de cette institution, le relevé de notes officiel. Veuillez également préciser au verso le(s) cours que vous désirez voir reconnaître dans votre programme.

Le résultat de chaque cours accordé par reconnaissance des acquis doit être égal ou supérieur à 2,0 / 4,3 pour les cours du 1er cycle et à B pour les cours des cycles supérieurs.
 3. **Cours techniques réussis dans un établissement collégial**
Les cours qui peuvent être reconnus sont ceux qui ont été identifiés préalablement par le module et dont le résultat est égal ou supérieur à la moyenne du groupe à moins d'avoir obtenu une cote R égale ou supérieure à 26. Notons que certains programmes peuvent avoir des exigences plus élevées.
 4. **Expérience professionnelle**
Joindre une lettre d'attestation et une description de fonction provenant du supérieur immédiat, au moment où l'expérience a été vécue et remplir la section réservée au verso.
 5. Autres, précisez : _____

- Joindre toutes les pièces qui pourraient aider le responsable de programme à analyser votre demande : attestation, description de fonction, cours suivi(s), etc.

Je demande que l'on fasse l'examen de mes acquis antérieurs afin d'être exempté de suivre un ou des cours pour lesquels les connaissances ont été acquises. **J'accepte de payer 10 \$ par cours reconnu jusqu'à concurrence de 50 \$ par demande de reconnaissance des acquis pour un même programme de formation.** Cependant, une demande de reconnaissance des acquis relative à un protocole d'entente DEC/BAC ou une passerelle sera gratuite.

Signature

Date

IMPORTANT

Ce formulaire doit être remis au Registrariat qui verra à l'acheminer à votre responsable de programme lorsque toutes les pièces justificatives auront été reçues et validées.

LISTE DE(S) COURS POUR LESQUELS VOUS DEMANDEZ UNE RECONNAISSANCE DES ACQUIS (à remplir si vous avez coché les numéros 1, 2 ou 3)

Cours suivis pour lesquels vous demandez une reconnaissance des acquis		
Institution d'enseignement	SIGLE	TITRE DU COURS

Cours de l'UQAR demandés en équivalence	
SIGLE	TITRE DU COURS

Pour les cours suivis dans un autre établissement universitaire, n'oubliez pas de demander au Registrariat de cet établissement d'acheminer directement au Registrariat de l'UQAR les documents officiels attestant la réussite des cours concernés par votre demande.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (à remplir si vous avez coché le numéro 4)

Vous devez faire la preuve que votre expérience justifie votre demande de reconnaissance des acquis.

N'oubliez pas de joindre une attestation officielle de votre employeur décrivant brièvement l'expérience pour laquelle vous demandez que vous soit accordée une reconnaissance des acquis.